

(N° 59.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Isaac Simon Kinsbergen, musicien gagiste au 6^e régiment de ligne.

(Voir le n° 318, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Amsterdam, le 22 septembre 1796, et sert en Belgique depuis novembre 1850.

Avant de donner suite à sa demande, le Président de notre Commission a désiré que le pétitionnaire produisit des certificats, constatant son domicile, sa profession et sa moralité avant son entrée au service militaire. Par dépêche de M. le Ministre de la Guerre, en date du 15 octobre de cette année, ces certificats nouveaux ont été joints au dossier; le Ministre ajoute, que d'après les renseignements du commandant du 6^e de ligne, on n'a eu qu'à se louer au corps de la bonne conduite et de la manière de servir du dit Kinsbergen; par conséquent il est digne d'obtenir la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération par 42 suffrages contre 11.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.